

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

LES PROBLEMES EDUCATIFS DE L'ENFANCE VAGABONDE

REUNION D'EXPERTS ET DE DIRECTEURS

DE COMMUNAUTES D'ENFANTS

Charleroi (Belgique) 10 11 octobre 1949

LES BANDES ASOCIALES D'ENFANTS ET LEUR REINTEGRATION DANS LES CADRES SOCIAUX

par

M. Jean Chazal

Juge d'Enfants au Tribunal de la Seine (France)

Il importe tout d'abord de préciser pourquoi l'étude des bandes asociales d'enfants doit figurer au nombre des travaux d'une réunion internationale consacrée au problème du vagabondage.

Il est des formes typiquement individuelles du vagabondage, le plus souvent incompatibles avec la notion de bande. C'est le vagabondage de l'enfant qui, en suivant les routes, paraît suivre ses rêves. Pour reprendre l'heureuse expression du Professeur Dupré, nous pouvons dire de ce jeune vagabond qu'il est "une fable en marche". Telle est la fugue de l'instable psychomoteur dont l'impulsivité et la dispersion psychique s'exprimaient déjà à l'école sous forme de turbulence. Telle est encore la fugue de l'émotif, pour lequel le départ du foyer familial traduit la réaction à un événement traumatisant, ou à un état de crainte. Voilà quelques enfants dont le type caractériel s'exprime en un vagabondage solitaire.

Si les jeunes prostituées, filles le plus souvent débiles, sans volonté propre ou atteintes de troubles endocriniens, vagabondent, elles ne se constituent pas en bandes. Nous avons cependant eu l'occasion de constater de leur part des ébauches de bandes, notamment parmi des filles évadées en même temps d'un centre de rééducation. Ces tentatives de groupement se sont vite effritées d'elles-mêmes ou n'ont pas résisté à l'intervention des souteneurs.

Par opposition à ses formes individuelles, comment nous apparaît le vagabondage en bande ?

Il est indispensable, nous semble-t-il, de faire une distinction. Pour certaines bandes, le vagabondage est entier ou "parfait". Pour d'autres bandes, il est plutôt larvé ou "imparfait".

Dans les premières figurent tout spécialement des groupes d'enfants qui se sont constitués du fait des événements de guerre. Ces enfants sont restés sans foyer par suite des bombardements, des déportations ou de la mort des parents. Ils se sont donc rassemblés et la nécessité en a fait des vagabonds.

Les terribles traumatismes affectifs qu'ils ont subis - et qui tournent toujours autour du spectacle de la mort ou de la destruction du foyer - n'ont pu qu'entraîner des perturbations dans leur caractère et leur comportement.

Pour eux la mort n'est pas plus respectable que la vie humaine. Pour eux encore, l'opposition à toute discipline est l'expression même de l'instinct de conservation - attitude encore plus typique de la part des enfants qui ont subi les expériences de la vie concentrationnaire. La bande s'est parfois même organisée dans les camps.

Le potentiel d'agressivité et de violence du groupe est très élevé. Chacun de ses membres, dans un sentiment d'auto-défense, s'efforce de durcir sa sensibilité, mais ce durcissement est souvent plus apparent que réel. C'est la constatation que l'on a pu faire en France au sanatorium d'Ecouis où par les soins de l'O.S.E. avaient été groupés 437 enfants israélites venant pour la plupart du camp de Buchenwald (voir l'étude du Professeur Heuyer sur la psychopathologie de l'enfance victime de la guerre. Sauvegarde, janvier 1948).

Nous ne parlerons pas davantage du vagabondage collectif de la guerre, il n'a pas existé en France, si ce n'est de façon très exceptionnelle et très épisodique à la suite de l'exode de 1940 ou des bombardements de 1943-1944. (Voir le rapport du Dr Simone Marcus-Seisler sur les effets psychologiques de la guerre. Sauvegarde, février 1947).

Ce sont maintenant les bandes d'enfants dont le vagabondage est larvé qui vont attirer toute notre attention.

Ces bandes, nous les connaissons bien. Elles sont nombreuses dans certains quartiers de Paris. Dans l'exercice de nos fonctions de Juge des enfants, nous avons eu l'occasion de les étudier très fréquemment et chaque jour nous constatons le remarquable effort effectué en vue de leur réintégration sociale par le mouvement des équipes d'Amitié, mouvement fondé par l. Dacier Falque, il y a deux ans, et animé par lui et par quelques autres jeunes hommes qui l'entourent.

Comment se présentent ces bandes ?

Les garçons qui en font partie ont sans doute pour la plupart famille et logis. Mais leur milieu naturel est la rue. Ils partagent leur temps entre le cinéma, les fêtes foraines, les piscines du quartier, les parties de ballon dans les terrains vagues. Leur conduite est presque toujours antisociale. On chaparde. On rapine. On trafique. On cambriole. A 13 ans, on quête déjà la compagnie des filles. A 16, 17 ans, on a l'obsession de la fille. Ce n'est pas seulement l'expression d'un besoin sexuel, c'est encore plus, nous semble-t-il, la recherche d'un passe-temps et le souci d'affirmer une personnalité d'homme, dans le style du quartier.

Il nous faut d'abord examiner quelles sont les causes profondes de la constitution de ces bandes.

Manque de direction familiale souvent consécutif à une dissociation parentale, dira-t-on. On a sans doute raison. Lorsque les parents vivent séparés, lorsque les unions irrégulières se nouent et se dénouent, lorsqu'un étranger remplace le père, l'enfant, mal dirigé, mal contrôlé, va à la rue.

Existence du taudis, dira-t-on. On a raison. L'enfant s'applique à fuir la misère du taudis.

Chômage des guerres, dira-t-on encore, à juste titre. Trop souvent nous constatons que des garçons de 14 ans et plus ne peuvent trouver de travail. La faiblesse de leur niveau scolaire leur interdit la fréquentation de nombreux centres de formation professionnelle et, en raison des charges sociales élevées les artisans hésitent de plus en plus à prendre dans leurs ateliers de jeunes apprentis.

Mais nous croyons pouvoir affirmer que très fréquemment, sans ces causes sociales qui amènent l'enfant à faire de la rue son milieu électif d'existence, se dissimulent des causes affectives. L'enfant n'a pas toujours lui-même une conscience exacte de ces forces affectives qui font de lui un garçon de la rue. Leur cheminement dans le psychisme est souvent inconscient. Leur dynamogénie n'en est pas moins très vive.

C'est ainsi que la dissociation familiale ne s'exprime pas seulement dans un manque de direction éducative, mais également dans une carence affective de nature à provoquer chez l'enfant la recherche d'une compensation dans la rue. C'est encore ainsi que, si le taudis est en lui-même hautement néfaste, il peut, par une chaude atmosphère familiale, fournir une contrepartie à la misère. Nous avons observé des familles unies et harmonieuses dans des taudis. Mais si la misère se complique de l'alcoolisme du père ou de la mère, de scènes de violences et de disputes permanentes, du spectacle de la prostitution de la mère ou des soeurs, le garçon déserte le logement familial pour la rue, sous l'effet de traumatismes douloureux.

Ceux-ci s'expriment souvent dans une violente protestation contre la société, soit que le garçon essaie de justifier l'attitude parentale par l'injustice sociale, soit qu'il étende à toute la société le mépris envers sa famille qu'il porte clairement ou obscurément en lui. Autant de raisons qui le feront adhérer à une bande dont l'un des caractères est - nous le soulignerons, l'opposition à la société.

Il est indiscutable que les facteurs affectifs et sociaux dont nous venons d'indiquer toute l'importance ont été aggravés en France par la guerre.

La captivité de nombreux pères de famille, leur déportation - à titre politique ou au titre du travail obligatoire, tout cela a multiplié les situations de dissociation familiale. Les garçons ont vécu avec leurs mères. Les uns se sont rapidement opposés à elles. Pour les autres est intervenu le phénomène de fixation maternelle mis en relief par la psychanalyse, mais les uns comme les autres sont devenus autoritaires, exigeants, refusant l'autorité maternelle, vivant d'autant plus volontiers dans la rue qu'elle était alors le lieu de nombreux trafics lucratifs. Nous avons même constaté que certains adolescents se sont mis à fréquenter assidument la rue à partir du retour de captivité de leur père, du fait, soit d'un complexe de jalousie à son égard, soit d'une volonté de refus de toute autorité. "Ne te mets pas en frais pour me présenter à ton mari", disait à sa mère, en parlant de son père de retour de captivité, un garçon qui devait comparaître devant nous pour une série de vols consécutifs à son départ du domicile familial.

La sous-alimentation due à la guerre a également facilité le vagabondage larvé et en bande de certains enfants. On allait soustraire des victuailles au préjudice des Allemands et assez souvent aussi au préjudice des Français. On volait aussi de l'essence, des métaux, de l'outillage, des vêtements que l'on échangeait ensuite contre de la nourriture ou que l'on vendait au prix du marché noir. Nous avons eu à nous intéresser en 1945 à une bande composée de garçons de 12 à 14 ans qui, dans le métro et aux moments d'affluence, pratiquaient le vol des sacs de femmes et dépensaient l'argent soustrait en somptueux repas dans des restaurants de marché noir. D'autre part, la sous-alimentation, en portant atteinte au développement physiologique de l'enfant, a accru son instabilité psychomotrice, favorisé l'école buissonnière et le vagabondage larvé.

Le nervosisme familial a été aussi accru par tout un ensemble de circonstances de guerre (inquiétudes dues à la séparation - appréhension des bombardements et des arrestations - obligation de séjourner de longues heures devant les magasins alimentaires...). Par voie d'imprégnation, le nervosisme des parents atteignait l'enfant qui tournait d'autant plus volontiers ses regards vers la rue que sa mère, absorbée par sa tâche de ravitailleuse familiale, ne pouvait contrôler efficacement sa conduite.

Ajoutons enfin que certaines images que nous qualifierons volontiers d'images fascinantes ont attiré de nombreux enfants vers la rue où ils se sont retrouvés et ont constitué des bandes. Telle fut l'image du trafiquant, se livrant au marché noir, travaillant peu, vivant bien et dépitant, à chaque instant, le contrôle économique ou la police. Telle fut - l'image plus glorieuse - celle-là du soldat allié et libérateur. Nous avons tous connu ces camps militaires environnés de bandes d'enfants, vivant familièrement avec les soldats, leur rendant service, mais "resquillant" sans scrupule.

Ces considérations étiologiques vont nous permettre de mieux comprendre les caractères mêmes de la bande.

La recherche de la bande constitue un effort pour compenser la carence affective que nous avons soulignée. Tout enfant a besoin pour évoluer et s'épanouir de la chaleur du cœur. Si la famille est incapable de la lui donner, si elle est pour lui traumatisante, il quête ailleurs ce que lui refuse le foyer. C'est parfois l'explication de l'aventure sentimentale d'un jeune garçon. C'est presque toujours l'explication de l'intégration dans la bande. Ce sont de bons copains qui se rassemblent. On s'aime bien. On peut accepter de s'aider. On peut même pardonner une indécatesse entre camarades, la voix du cœur excusant alors celui qui n'a pas été "régulier". Il arrive que l'on prenne sous la protection du groupe des garçons plus jeunes. Autant de traits qui manifestent le potentiel affectif de la bande.

Elle apporte aussi à l'enfant sa puissance. C'est l'un de ses caractères essentiels. Chacun affirme sa puissance à travers elle et par elle. Ceux qui obéissent - ce sont assez souvent des enfants qui cèdent facilement aux suggestions, émotifs, légèrement débiles - prennent conscience d'être les parties d'un tout. Le sentiment d'infériorité qu'ils portent en eux,

que la famille entretient et développe, s'amenuise. Ceux qui commandent - chefs et caïds - expriment leur ascendant sur la bande. Nous avons constaté qu'ils révélaient parfois des tendances paranoïaques aggravées par l'opposition au milieu familial et qui trouvaient leur exutoire dans l'autorité exercée.

La présence de la bande va se traduire par une opposition à la société des adultes, d'autant plus agressive qu'elle est entretenue par le sentiment de protestation contre l'injustice sociale et l'injustice familiale dont nous avons déjà fait mention sur le plan étiologique. "Pourquoi se gêner puisque famille et société n'ont jamais rien fait pour nous ?", voilà ce que nous avons souvent entendu dire dans notre cabinet.

Cette protestation donne, nous semble-t-il, sa force à une opposition qui s'exprime dans des attitudes et des conduites antisociales, et qui s'organise autour de l'image des institutions et des personnages représentant la société, la police, le juge, le bourgeois, le commerçant.

La bande s'oppose à la collectivité organisée mais dans sa volonté de puissance, elle s'efforce aussi de s'élever à la hauteur de l'adulte, de se donner la preuve qu'elle peut faire ce que réalise l'adulte, qu'elle est aussi habile, aussi forte, aussi audacieuse, aussi efficace que lui. Nous avons constaté que la hardiesse de certains cambriolages faisait hésiter la police à orienter ses recherches vers les groupes de jeunes garçons vivant dans les rues voisines du lieu du délit. Notons aussi que toute bande a ses recelleurs et que ceux-ci sont toujours des adultes recrutés parmi les ferrailleurs, les chiffonniers, les brocanteurs, les bricoleurs peu scrupuleux. Nous avons eu l'occasion de juger une bande de garçons de 14 à 20 ans qui avaient commis une série de cambriolages et dont le chef était le plus jeune. C'était lui qui entreprenait toutes les négociations avec les recelleurs.

La bande est "fermée". C'est là une expression de sa volonté de puissance et de son souci de sécurité. N'y entre pas qui veut. Son indépendance et son intégrité sont farouchement défendues contre l'étranger et contre les groupes voisins. On rivalise entre groupes et ces rivalités se soldent parfois par de véritables batailles rangées.

Chaque bande se soumet à des règles et à des impératifs, à un sens de l'honneur qui s'exprime dans l'obligation d'être "régulier". On ne livre pas un camarade, pas plus à la police qu'à sa famille. Un rendez-vous du groupe est plus important qu'un rendez-vous avec une fille. Le produit d'un vol doit être équitablement réparti. Sur ce point, nous avons d'ailleurs souvent constaté que les jeunes garçons, à l'instar des adultes, trouvaient toujours d'excellentes raisons pour rompre l'égalité dans le partage au profit du plus fort.

L'honneur de la bande donne satisfaction à des sentiments qui, chez la plupart des enfants, sont vifs. Il y puise sa force affective. C'est un sentiment de justice qui commande que l'égalité dans l'action corresponde à l'égalité dans les résultats. C'est aussi un sentiment de la valeur et des exigences d'un engagement pris.

Ce sens de l'honneur du groupe asocial, nous avons souvent eu l'occasion d'en saisir les expressions et nous conservons le souvenir d'un garçon de 13 ans et demi, chef d'une bande de jeunes voleurs à la tire qui, au cours d'une confrontation, mis en présence de ses camarades - ses complices - nous dit : "Ces Messieurs, je ne les ai jamais vus". Sens de l'honneur dans ces mots et aussi souci de s'élever à la hauteur de l'adulte.

La puissance de la bande s'exprime encore dans le fait que pour chacun de ses membres elle dissout le sentiment de culpabilité dans une approbation collective. L'inhibition est levée. Ce pouvoir est d'autant plus remarquable que l'exécution par l'enfant d'un délit en groupe développe en lui la conscience de l'importance de son acte, puisqu'en voyant agir ses camarades, il se voit lui-même.

La puissance de la bande dans ses expressions diverses nous apparaît donc comme un phénomène psycho-collectif. Elle imprègne chacun de ses membres. Chacun adopte le style, l'esprit, l'honneur du groupe. L'imprégnation s'effectue, le plus souvent, par un mécanisme d'auto-suggestion dans les profondeurs de l'inconscient. C'est la preuve même de l'existence d'un inconscient collectif qui se révèle à nous par sa dynamogénie.

La force que représente la bande sera d'autant plus considérable que son chef jouira d'un ascendant plus grand. Quelle est la nature de cet ascendant ? C'est le prestige de la force physique, c'est celui de la parole, c'est aussi celui de la ruse et de la réussite dans l'action, c'est parfois encore le simple fait de la "présence", tant il est vrai de dire que s'imposent seuls à une collectivité ceux qui manifestent cette qualité de présence. L'ascendant du chef détermine la volonté d'identification et l'on voit ainsi comment s'interpénètrent deux forces dont le retentissement psycho-collectif est considérable, la puissance de la bande et celle de ses membres.

Le jeune garçon vient d'autant plus volontiers à la bande qu'il trouve en elle et par elle la possibilité de satisfaire les tendances de son âge.

Le besoin de l'aventure et du jeu s'y épanouissent.

Se sentir audacieux et sentir dans le même temps qu'une pointe de crainte colore la témérité, voilà sans doute les ressorts psychologiques de l'aventure. Elle peut commencer dans l'exploration de souterrains d'un fort désaffecté de banlieue et, en dehors de toute direction éducative, se poursuivre au cours de vols avec effraction dans les caves, dans les entrepôts, dans les baraques foraines.

C'est à un besoin de jeu que répondra souvent la bande en imitant les adultes et en choisissant ses modèles parmi les types d'humanité qu'elle côtoie dans son quartier, voleurs, trafiquants, joueurs, souteneurs - types d'humanité auxquels, d'ailleurs, l'écran et la presse donnent fréquemment une trop grande importance. On joue au cambrioleur et bientôt on le devient. On se procure un pistolet automatique, un coup de poing américain et, un jour, on peut stupéfiement s'en servir. On se distribue des rôles de gangsters et un jour on les transpose dans la réalité.

Ces notations nous permettent de saisir une distinction essentielle, entre avec les bandes d'adultes et les bandes d'enfants. Les premières se constituent dans le dessein bien établi d'une activité criminelle. Les secondes, nées spontanément de la recherche d'une compensation à une carence affective, s'appliquent à satisfaire de juvéniles besoins de jeu et d'aventure. Sans doute, elles commettent des délits, mais le plus souvent, ceux-ci sont seulement la conséquence du groupement de jeunes garçons déjà asociaux. On ne se rassemble pas pour voler, on se rassemble et, ensuite, on vole.

Si le désir d'aventure et de jeu peut un jour conduire la bande à une activité délictueuse, celle-ci s'explique aussi par le besoin de jouissance de l'enfant, besoin pour lui fondamental. N'essayons pas de préciser quelle est la part de chacun de ces mobiles dans une action collective anti-sociale. Ce serait méconnaître la complexité et l'imbrication des facteurs psychiques. Retenons seulement qu'une fois rassemblés nos jeunes garçons s'étant rassemblés ne vont pas laisser échapper les occasions de satisfaire leur désir de jouissance et de plaisirs faciles. On perpétrera des délits, s'il le faut.

Nous ajouterons encore que, dans la bande et avec la bande, des garçons dont l'impulsivité et l'agressivité originelles n'ont jamais été tempérées par l'éducation - souvent elles ont même été entretenues et développées - donneront, pour leur plus grande satisfaction, libre cours à ces tendances.

Les observations que nous venons de présenter ne doivent pas amener un psychanalyste à penser que l'enfant découvre son équilibre nerveux dans la bande par des mécanismes de compensation et de libération. Nous avons été fréquemment frappés par l'état d'inquiétude, de déséquilibre, de névrose, de nombreux jeunes délinquants, états qui tirent souvent leur origine de traumatismes affectifs et familiaux. La plupart de ces garçons avaient appartenu à des bandes et celles-ci n'avaient pas eu sur eux un effet thérapeutique. Les compensations avaient été mauvaises. Les passions s'étaient vainement libérées.

Si donc la bande ne peut avoir raison d'un état d'inquiétude, de malaise affectif, d'anxiété même, c'est, à notre avis par impuissance à sublimer, à proposer des fins spirituelles et sociales.

C'est pourquoi le problème de la réintégration sociale des bandes doit constituer la dernière partie de cette étude.

Sans doute il sera parfois nécessaire de disperser une bande. Les anomalies caractérielles ou sociales de certains de ses membres peuvent exiger un régime éducatif, un traitement médical, une psychothérapie profonde organisés dans des centres spécialisés. La nocivité sociale du groupe pourra être devenue telle que ses participants les plus actifs devront faire l'objet d'une transplantation temporaire qui peut prendre divers aspects : placement dans un centre de rééducation, placement familial, parfois même placement coercitif.

Les décisions seront, presque toujours, prises par les tribunaux pour enfants, à la suite de délits, de faits de vagabondage ou même de demandes de correction paternelle.

Mais les tribunaux pour enfants doivent aussi savoir que dans de nombreux cas c'est encore dans la liberté que l'adolescent fera le meilleur apprentissage de la liberté. Dans toute la mesure du possible nous voulons l'amener à réfléchir et à vouloir, à opter et à choisir, à résister à ses impulsions et aux sollicitations extérieures, à s'imposer des disciplines sociales et même à accepter un certain renoncement individuel pour le bien de tous, à gérer sa vie et son salaire, à administrer son travail et ses loisirs. C'est pourquoi les juridictions de mineurs peuvent, s'il n'y a pas de contre-indication socio-psychopédagogiques ou de défense sociale, faciliter l'acquisition de ces valeurs essentielles en maintenant le jeune justiciable dans un climat de liberté qui n'exclut pas une solide direction éducative. C'est le résultat auquel l'on parvient en plaçant le mineur sous un régime de probation tel qu'il existe aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, sous celui de la liberté surveillée tel que le connaît la législation française, - très heureusement améliorée sur ce point par l'ordonnance du 2 février 1945 - la législation de Belgique, ou celle de Suisse et de nombreux autres pays. Mais l'expérience de la liberté surveillée que nous avons acquise par une longue pratique de cette institution - dans le secteur territorial de Paris et de sa banlieue dont nous avons plus spécialement la charge (1/6 environ de l'ensemble), nous avons prononcé plus de 1.200 mesures de liberté surveillée au cours de ces quatre dernières années - nous amène à penser qu'un mineur placé sous ce régime et appartenant à une bande de rue ou de quartier la rejoint presque infailliblement. C'est son milieu naturel, plus naturel parfois pour lui que le milieu familial. Une seule conclusion s'impose. Il faut pénétrer le groupe, il faut s'occuper de l'ensemble pour s'occuper de chaque cas particulier, il faut mener une action éducative à la fois individuelle et collective. Chaque garçon pose des problèmes, la bande pose également les siens. Les problèmes s'interpénétrant profondément doivent être les uns et les autres résolus.

D'autre part toute bande de jeunes garçons ne répond pas de son activité devant les tribunaux pour enfants. La délinquance de ses membres a pu rester "officieuse" ou cachée, leur vagabondage trop larvé pour motiver une intervention judiciaire. Le groupe n'en est pas moins asocial. Il faut le pénétrer et prendre en main son éducation. C'est le rôle dévolu en France aux équipes de prévention.

Nous en sommes encore au stade des expériences. L'une des premières a été entreprise à Lille dès 1943 grâce à M. Tircloy et Assathiany. Actuellement de très intéressants résultats sont obtenus à Paris par M. Deligny qui anime "la Cordée", par M. Ardouvin qui a organisé le mouvement des Amis des Enfants de Paris. Un excellent travail est également poursuivi à Nancy et dans d'autres villes de province.

Mais nous nous proposons de faire plus spécialement porter nos explications sur les équipes d'amitié que nous avons déjà citées et qui depuis un an nous assurent directement le plus précieux concours,

La constitution de ces équipes est due au fait que certains de leurs animateurs actuels exerçaient les fonctions de délégués à la liberté surveillée auprès du Tribunal pour Enfants. Ceux-ci ont vite compris que pour prendre en charge l'éducation d'un enfant de la rue il fallait prendre en charge celle de toute la bande. Les équipes sont nées. Elles s'adressent chacune à une bande de rue. Elles prennent souvent le nom de la rue où évolue le groupe, équipe de la rue d'Austerlitz, équipe de la rue Morand, équipe de La Fontaine aux Rois, équipe des hauteurs de Ménilmontant ...

L'action s'exerce tout autant sur le plan de la prévention que sur celui d'une liberté surveillée, enrichie, plus inspirée par l'amitié et le sens de l'éducation que par la simple notion de surveillance, exprimant davantage le souci de l'humain que celui du contrôle périodique de la conduite d'un mineur.

Quel but se propose-t-on ? Transformer une bande asociale en un groupe vivant sous le signe de l'amitié.

Rendre suffisamment le sens social à l'équipe pour que cette amitié devienne rayonnante et n'ait plus pour limites celles du groupe.

Amener celle-ci à se diriger progressivement elle-même. Ainsi viendra le jour où l'éducateur s'effacera, laissant un groupe d'adolescents formés à la vie sociale dans une rue où il avait découvert une bande asociale.

Tâche magnifique mais combien difficile, exigeant les plus hauts talents pédagogiques et aussi un sens de l'humain, une générosité du coeur, toutes qualités dont les responsables des équipes d'amitié sont largement pourvus. Nous le constatons dans les entretiens amicaux que nous avons presque quotidiennement avec eux.

Avant d'étudier le problème même de la réintégration sociale de la bande, il nous appartient de présenter quelques observations sur trois points, à notre avis essentiels.

Comment pénétrer une bande ?

Ce ne sont pas des procédés de pénétration dont nous voulons parler. Il va de soi que c'est dans la rue que l'on accède à la bande à l'occasion d'un jeu, d'une partie de ballon à laquelle l'on se mêle, de la présentation d'un album de photographies. Les premiers rendez-vous se donnent sous un mur lépreux, auprès d'une bouche de métro ou d'un baraquement délabré.

C'est l'aspect moral de la pénétration que nous voulons considérer. Sur ce point nous croyons pouvoir être catégorique. Une bande ne se pénètre que par la confiance, la loyauté et l'amitié désintéressée, exclusives de toute préoccupation politique ou confessionnelle. Ses membres ont consciemment ou inconsciemment souffert de carence affective. Il faut donc que ceux qui viennent à eux représentent un apport compensateur et nous ne pouvons que reproduire ces belles lignes extraites du manifeste des équipes d'amitié : "Notre satisfaction réside en ceci que nous avons toujours été "admis" par les bandes, pourtant sauvages et jalouses de leur indépendance, et qui après plusieurs mois d'efforts, bon nombre de nos garçons témoignent de leur attachement, et partagent sans réserve l'amitié qui leur est offerte".

Les responsables d'une équipe étant admis dans la bande, l'accrochage affectif est bientôt solide.

C'est pourquoi, pour faciliter la pénétration du groupe, il est indispensable, à notre avis, que les animateurs des équipes d'amitié n'apparaissent ni comme des personnages d'inspiration plus ou moins policière, ni comme les mandataires directs du juge.

Sans doute, aux Etats-Unis, des clubs d'enfants ont-ils été organisés par la police. Ce sont des policiers d'origine irlandaise et au cœur débordant de générosité qui les ont fondés, nous a-t-on dit. Mais ce qui est vrai pour les Etats-Unis n'est pas toujours vrai pour un vieux pays latin.

Le juge pour enfants doit savoir être discret et rester dans "la coulisse". Il peut avoir le désir de se mêler étroitement à la vie d'une équipe d'amitié. Plus il aimera ses belles fonctions, plus il aura ce désir. Mais nous lui conseillons vivement - ce sage conseil, nous nous l'adressons aussi à nous-mêmes - de s'abstenir de paraître. Il peut avoir acquis la confiance de ses jeunes justiciables, il n'en est pas moins le juge.

Comment donc, dans certaines circonstances, concilier le rôle d'ami et celui de délégué de la liberté surveillée ? Est-ce que le garçon ne va pas reprocher à l'ami de révéler au juge un écart de conduite ? La réponse est délicate. Elle peut cependant être faite sous le signe de la loyauté qu'exige l'amitié. Nous pensons ainsi que le garçon devra apposer lui-même sa signature sur le rapport dit "rapport d'incident à la liberté surveillée" que le délégué adressera au juge.

Autre point essentiel. Quelles vont être les bases de départ de l'action éducative menée par les responsables des équipes d'amitié ?

Souvent, traitant des problèmes de la liberté surveillée, nous avons écrit que le délégué clairvoyant doit d'abord organiser, sous ses différents aspects, la vie du mineur qu'il a en surveillance. Notre point de vue rejoint celui de M. Dacier Falque. Un garçon est un tout, affirme-t-il souvent. Il a raison. Si l'on se penche sur un jeune adolescent, on ne peut séparer arbitrairement les problèmes qu'il pose. Il faut sans doute organiser pour lui ses loisirs mais cette organisation n'a de valeur que si l'on a pu lui procurer un travail, travail qu'il n'exercera que si son état de santé physique et psychique est satisfaisant, si ses conditions de vie sont normales. Problèmes des loisirs, des veillées et des camps, du théâtre et du cinéma, de l'apprentissage et du travail, de la fréquentation du dispensaire ou d'un service médical, de l'habillement, de l'alimentation qui doit être suffisante et régulière. Autant de problèmes qui se posent aux équipes d'amitié, qui nécessitent pour leur solution, des moyens financiers et aussi des contacts, des entrées, des ramifications auprès de nombreux organismes professionnels, médicaux, sociaux.

Ces perspectives nous amènent à présenter quelques observations sur un troisième point, également fondamental. Certains de nos garçons appartenant à la bande devenue équipe ne peuvent pas être laissés dans leur famille. On s'accommode encore du logement exigu et médiocre où parents et enfants vivent sous le signe de l'harmonie et de l'affection. Mais les conditions de vie qui, à chaque instant, entraînent des perturbations dans l'affectivité de nos jeunes garçons et les épuisent nerveusement, en provoquant en eux un sentiment pesant d'injustice ou de fatalité, ne peuvent que compromettre gravement le travail éducatif effectué dans la bande.

Nous connaissons un garçon dont la mère est une ivrognesse. Il lui remet sa paye, car il travaille normalement. L'argent est dépensé en boissons. Les repas ne sont jamais préparés. On fait tapage au logis jusqu'à des heures avancées de la nuit. Les heures de sommeil sont brèves.

Un autre garçon expliquait à un responsable des équipes d'amitié qui voulait avoir un entretien avec sa mère, qu'il la verrait certainement sur telle longueur de trottoir dans les parages de la porte St Martin. La prostitution maternelle ne provoquait plus de protestation et, fait plus grave encore, était acceptée sous le signe d'une fatalité inéluctable.

Lorsque de telles situations existent, il est indispensable d'éloigner ceux qui les subissent de l'habitat familial. Pour eux, les équipes d'amitié réalisent actuellement quelques placements artisanaux avec logement chez le patron. Dans peu de mois, nous aurons, espérons-nous, un foyer d'amitié. Certains de nos mineurs y vivront sous un régime éducatif clairvoyant et souple. L'ambiance sera affective et familiale. Chaque matin, on partira à l'atelier ou au centre de formation professionnelle. C'est l'application même de la semi-liberté "directe" sous la forme la plus naturelle et la plus humaine. Nous prôtons souvent l'excellence de cette formule si elle est appliquée par des éducateurs de haute qualité et à l'égard d'adolescents dont la personnalité innée ou acquise ne révèle pas, par certains de ses traits, des contre-indications.

Sans doute, quelques placements artisanaux ou en foyer peuvent tôt ou tard amener la dislocation de la bande, mais, nous l'avons noté, l'essentiel est l'apprentissage de la liberté dans la liberté. Si, lorsque l'enfant reste dans sa rue, il nous paraît impossible de le détourner de la bande et, en conséquence, nécessaire d'agir sur le groupe entier, par contre nous ne devons pas nous appliquer à maintenir la bande. Elle doit un jour s'effriter d'elle-même. On passe alors de la vie d'enfant à la vie d'homme.

Abordons enfin de façon directe - ce seront les dernières considérations de cette étude - le passionnant problème de la réintégration sociale de chaque garçon par la réintégration de la bande, et examinons si l'existence de celle-ci représente un potentiel éducatif.

De bonnes raisons permettent d'affirmer que dans la bande, même asociale, on peut découvrir les premiers symptômes de l'esprit social.

Nous avons cru devoir insister sur le fait que les enfants se groupaient le plus souvent par suite d'une carence affective et familiale. La bonne camaraderie que l'on recherche par voie de compensation implique une sorte d'offrande. On accepte un renoncement pour aider un copain. Voilà une première expression de l'amour du prochain sans lequel il est bien difficile de bâtir une société.

Les enfants, en entreprenant des actions communes, bonnes ou mauvaises, en vivant des situations collectives, prennent conscience de l'obligation de s'imposer certaines disciplines pour la réussite d'une entreprise collective, d'accepter un rôle et de l'assumer. C'est déjà l'amorce de la loi de solidarité humaine, une première prise de conscience sociale, l'ébauche du sens de la responsabilité à l'égard d'autrui.

Le sentiment de l'honneur de la bande qui s'édifie - nous l'avons souligné - sur un double sentiment de justice et d'engagement accepté, constitue également un levier puissant sur le double plan individuel et social.

Quel est, d'autre part, le potentiel éducatif de la bande ?

Nous savons que, par le jeu de mécanismes psycho-collectifs souvent inconscients, le style de la bande devient vite le style de chacun de ses membres. Si le groupe bénéficie d'apports que nous qualifierons de "sociallement positifs", on est en droit de penser que son style de vie et celui de ses participants se modifiera dans le même sens.

Cette action sera d'autant plus efficace que les processus d'identification joueront plus complètement, identification à l'ami que la bande a accepté (c'est un type "énorme", entendra-t-on dire), identification aux anciens meneurs qui, eux-mêmes, ont modifié leur style, identification à tel ou tel camarade dont le rôle est devenu de plus en plus actif au fur et à mesure de la transformation de la bande en équipe. Il ne faut pas, d'ailleurs, se dissimuler le danger que relèvent ces processus d'identification. Il est excellent d'être sensible à l'exemple, de vouloir vivre la personnalité de celui que l'on aime et que l'on admire. Mais encore faut-il ne pas s'engager dans la voie dangereuse de la mystique du chef. Nous voulons former des adolescents dans le sens de la liberté. Il faut qu'ils sachent un jour administrer eux-mêmes leur vie, opter et choisir. Ne les enlisons pas dans l'acablant déterminisme que provoque l'attachement au chef, attachement séduisant pour un adolescent. L'ami devra un jour se retirer de la bande, la bande se dissocier d'elle-même et les résultats obtenus devront rester acquis.

Ces quelques réserves faites, soyons encore prudents et ne nous laissons pas aller à un optimisme démesuré.

Nous estimons, - et les responsables des équipes d'amitié estiment avec nous, - qu'un long chemin doit être parcouru pour substituer à l'esprit de bande l'esprit social.

Analysons les raisons de notre affirmation.

Nous savons que l'enfant est jouisseur, il réclame des plaisirs immédiats et faciles. Dans la bande et par la bande, il trouve de multiples occasions de se les procurer. C'est - nous l'avons signalé - pour satisfaire l'hédonisme de ses membres que le groupe vole et chaparde. L'individualisme et l'égoïsme le dominant. Ce ne sont pas, à l'évidence, des qualités sociales. La recherche du profit immédiat et personnel, pour la bande, a une importance beaucoup plus grande que celle d'un résultat lointain et profitable à tous.

L'impulsivité, la violence, l'agressivité de la plupart des enfants qui ont grandi dans la rue marquent aussi leur groupement d'une forte empreinte individualiste.

Nous sommes donc beaucoup plus en présence d'une communauté spontanée, chaotique et sporadique dans ses aspirations collectives qu'en présence d'une organisation d'inspiration sociétaire.

C'est pourquoi le premier travail de réintégration sociale de la bande consiste, nous semble-t-il, à amener chacun de ses membres à prendre conscience de sa propre personnalité pour qu'il puisse peu à peu se contrôler, se maîtriser, résister à ses impulsions et à ses tendances. En apprenant à se discipliner pour lui-même, il apprendra à se discipliner pour le bien commun.

Mais l'obstacle le plus ardu à la réintégration sociale de la bande nous paraît résulter encore plus de son caractère fermé.

Transformer une bande en équipe, c'est déjà réaliser un magnifique travail éducatif, mais la tâche ne sera achevée que lorsque l'équipe s'ouvrira sur le monde, lorsqu'elle franchira ses propres limites, lorsque sa générosité, son sens de la solidarité, son honneur s'élargiront, deviendront de plus en plus humains, de plus en plus rayonnants. Ne nous dissimulons pas les difficultés de cette orientation en présence d'enfants qui, ayant souffert de la misère, des injustices familiales et sociales, d'une profonde carence affective, ont toujours tendance à penser que devant la méchanceté du sort, il appartient à chaque clan de se protéger du clan voisin, de se méfier, de rester sur la défensive, et souvent même d'attaquer d'emblée pour mieux se défendre. Ainsi, les animateurs des équipes d'amitié se sont heurtés à de lourdes difficultés lorsque, dans les premiers mois de l'expérience, ils ont voulu amener plusieurs bandes à camper sur le même terrain. On se méfiait. On ne frayait pas ensemble. Si de grands jeux étaient organisés, le potentiel agressif des uns et des autres se libérait généreusement dans l'injure et la violence. Un service d'infirmier ambulancier a dû être prévu. La situation s'améliore maintenant. C'est le chemin de la réussite.

Si les résultats obtenus, en matière d'éducation, par des mouvements tels que ceux des équipes d'amitié et des équipes de prévention sont fructueux, les pouvoirs publics et les organismes internationaux se doivent de leur donner leur appui moral et financier. On ne doit pas se montrer timoré devant une formule sociale parce qu'elle est nouvelle. Pensons aussi que l'action menée dans la rue ou dans un foyer de jeunes représente, pour un pays, une charge financière moindre que la rééducation systématiquement organisée dans un internat. Il faudra toujours des établissements de rééducation, mais ayons suffisamment d'imagination, d'esprit d'initiative et d'entreprise pour penser et vouloir qu'il existe d'autres moyens et d'autres possibilités de réadaptation sociale de l'enfance irrégulière. Nous sommes, d'ailleurs, persuadés que si un jour un vaste mouvement des amis de l'enfance en danger, tel que l'ont préconisé en France nos amis les Docteurs Préaut et Romain, MM. Henri Joubrel et Pierre Goutet, prend naissance à travers le monde, ce mouvement inscrira au nombre de ses préoccupations fondamentales celles-là mêmes qui ont amené la mise en place des équipes d'amitié.

Jean Chazal

Juge des enfants au Tribunal de Paris.